

-A5
F
APRIL/77
DOCS C2

Hebdo Canada



Volume 5, N° 16
(Hebdomadaire)

le 20 avril 1977

Ottawa, Canada.

Le Canada et la question de l'apartheid en Afrique du Sud	1
Visite au Mexique du SEAE	2
Permis d'importation de bovins	2
Le Canada sera l'hôte de la réunion des Amis du Sahel	3
Ça brille et c'est facile d'emploi ..	3
Le Mexique rend hommage à un professeur canadien	4
Essor à l'École des infirmières de McGill	4
Première visite en Irlande du Carrousel de la G.R.C.	4
La chronique des arts	5
Nouveaux appareils-radio portatifs .	6
L'Offre et la demande de pétrole ...	6
Nouvelle brèves	6

Le Canada et la question de l'apartheid en Afrique du Sud

Extraits du texte de la déclaration faite par l'ambassadeur et représentant du Canada auprès des Nations Unies, M. William H. Barton, dans le cadre du débat du Conseil de sécurité sur la question de l'Afrique du Sud

...Le gouvernement du Canada a réaffirmé maintes et maintes fois son aversion pour les politiques d'apartheid du gouvernement de l'Afrique du Sud, et pour le mode de discrimination raciale qu'elles institutionnalisent. Le système d'apartheid est cruel et dégradant en ce qu'il influence la vie quotidienne et les possibilités de la grande majorité des citoyens en ce pays. Ceux-ci ne peuvent participer pleinement à la vie économique, sociale, politique et culturelle de leur pays sur une base d'équité avec tous les autres citoyens. Leur vie est astreinte à un fouillis législatif qui prescrit quels emplois ils peuvent avoir, à quel niveau, à quel salaire; quelle sorte d'instruction leur sera donnée, à eux et à leurs enfants; où ils peuvent vivre, s'ils doivent vivre séparés de leurs familles; qui ils peuvent rencontrer et dans quelles circonstances. La cruauté du système se retrouve non seulement dans les répressions et persécutions quotidiennes des Africains et autres gens de couleur, mais aussi dans le fait qu'hommes et femmes ne peuvent espérer vivre en paix qu'en acceptant le rôle inférieur et inéquitable qui leur est assigné par cette société, sachant que ce sera là le sort, à perpétuité, de leurs enfants et petits-enfants, pour des générations.

La politique de "bantoustanisation"

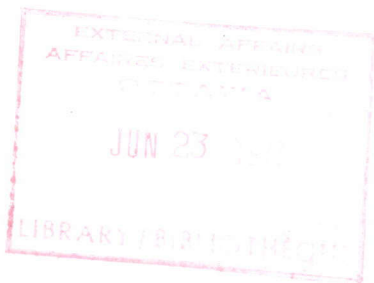
Un prolongement direct et tout aussi inacceptable de l'apartheid est la politique de "bantoustanisation". Le gouvernement du Canada ainsi que tous les autres États membres de l'ONU, ont jusqu'ici rejeté la prétendue indépendance du Transkei, premier rejeton du système des "Bantoustans". Nous avons posé ce geste parce que ce système, présenté comme une forme d'autodétermination, consiste à accorder à 80 p. cent de la population de l'Afrique du Sud des droits sur seulement 13 p. cent du territoire. Or, le territoire dévolu aux Noirs est souvent pauvre

et impossible à exploiter. Bien plus, les terrains des Bantoustans sont divisés en au moins dix parcelles incultivables, et séparées les unes des autres par des terres réservées aux Blancs. Ce système est également très discriminatoire envers les millions de citoyens africains qui ne se rattachent directement à aucun foyer bantou et dont les attaches présentes et futures se trouvent dans la ville industrialisée; discriminatoire aussi envers ceux qui quittent chaque jour leur commune éloignée pour se rendre à leur travail. Ce n'est pas ainsi que seront satisfaits les besoins futurs de tous les Sud-Africains. Enfin, ces divisions économiques artificielles sont insensées dans une économie nationale et internationale avancée qui appelle une intégration régionale accrue sur le plan économique, et non l'inverse.

...Les actes de violence qui ont eu lieu il y a 17 ans à Sharpeville, et, l'an dernier, à Soweto, où il y a eu au moins 400 morts, ne sont pas le fruit d'une influence étrangère, comme l'a prétendu l'Afrique du Sud; ils traduisent plutôt la frustration et le mécontentement profonds de la majorité, et sa détermination à obtenir la justice sociale, économique et politique qui lui a été refusée pendant si longtemps.

...Les citoyens lésés de l'Afrique du Sud ne réclament rien de plus que les droits fondamentaux de l'homme, et ils ne prendront de repos que lorsque ce but sera atteint.

Les événements survenus à Soweto se sont soldés par une terrible tragédie humaine. Toutefois, la réaction du gouvernement de l'Afrique du Sud à ces événements a constitué la plus grande de toutes les tragédies. En effet, des milliers de gens ont été détenus sans accusation, ou arrêtés seulement parce qu'on savait qu'ils étaient des dirigeants sociaux, religieux ou politiques. Des douzaines d'autres ont été jugés selon les lois répressives de l'apar-



theid. Plus d'une douzaine de personnes auraient succombé au cours d'interrogatoires et pendant leur captivité, et l'on croit savoir qu'un très grand nombre d'autres ont été torturés ou ont été l'objet de pressions injustifiables.

On se souviendra...qu'en octobre 1974, le représentant de l'Afrique du Sud avait annoncé à cette même tribune l'intention de son gouvernement de mettre fin à la discrimination raciale. C'est en vain que nous avons attendu des gestes concrets. On a procédé à des aménagements accessoires et il faut s'en réjouir pour autant qu'ils annoncent un changement de mentalité au sein du gouvernement de l'Afrique du Sud.

Mesures prises par le Canada

Évidemment, nous ne sommes pas déchargés pour autant de la responsabilité de faire tout en notre pouvoir, si, collectivement, nous le jugeons à propos, pour seconder les efforts du peuple sud-africain en vue de parvenir à l'autodétermination et pour promouvoir les objectifs qui ont été fixés et sur lesquels, je l'espère, nous nous entendrons au cours de ce débat.

En 1963, le Canada a volontairement imposé un embargo sur la vente de matériel militaire à l'Afrique du Sud, et l'a étendu, en 1970, à l'exportation des pièces de rechange conformément aux résolutions du Conseil de sécurité à ce sujet. De plus, le Canada est l'un des principaux cotisants des Nations Unies et d'autres fonds non gouvernementaux multilatéraux créés afin de dispenser l'instruction, la formation ainsi que l'aide au développement, et des secours humanitaires aux peuples originaires d'Afrique australe. Nous décourageons toute rencontre sportive avec l'Afrique du Sud en refusant systématiquement d'accorder une aide morale ou financière aux équipes et aux athlètes canadiens qui décident de se produire en Afrique du Sud ou aux manifestations sportives au Canada où figurent des équipes sud-africaines. Nous appuyons les mesures internationales qui s'appliquent à cette question, parce qu'en Afrique du Sud, la loi consacre encore aujourd'hui l'organisation du sport sur des critères de race, contrairement à l'esprit olympique.

Nous participons également à des programmes de coopération de grande envergure avec les nations indépendantes d'Afrique australe afin d'encourager

leur développement, et de leur permettre d'édifier une société où la justice sociale et économique sera accessible à tous les citoyens. Ces nations refuseront ainsi les arguments racistes des régimes minoritaires selon lesquels la stabilité, la justice et la civilisation seraient minées si les peuples africains majoritaires en leurs pays se voyaient accorder une voix égale et à part entière dans leur gouvernement.

...L'un des principes de la politique étrangère du Canada veut que nous pratiquions le commerce des biens pacifiques avec tous les pays, même ceux dont nous ne partageons absolument pas les politiques, sous réserve, s'entend, des obligations imposées en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

Le Conseil ne manquera assurément pas d'être influencé par l'évolution qui marquera, non seulement, l'Afrique du Sud, mais encore le Zimbabwe et la Namibie. A ce propos, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré récemment:

"J'estime qu'à moins d'une évolution manifeste et tangible dans l'avenir prévisible, nous courons le risque très réel de voir éclater en Afrique australe un conflit racial très violent..."

...Le gouvernement du Canada estime qu'il est essentiel de mettre à profit, le mieux possible, les influences de tous ordres que peuvent exercer sur le gouvernement d'Afrique du Sud les pays qui entretiennent des relations avec lui....

Une déclaration de principes s'impose

Nous croyons...qu'à ce moment-ci le Conseil de sécurité a la possibilité de poser un geste positif. Nous espérons qu'il aura le courage et la sagesse de le faire. C'est pourquoi nous jugeons important que le Conseil de sécurité abandonne, durant un certain temps du moins, le mode d'action qui s'est révélé infructueux jusqu'à ce jour et adopte plutôt une déclaration de principes sur l'Afrique australe qui s'appliquerait à tous les membres du Conseil. L'adoption par consensus d'une pareille déclaration aurait un double résultat: elle informerait catégoriquement le gouvernement d'Afrique du Sud de nos intentions, tout en énonçant clairement, pour les citoyens de nos pays respectifs, les politiques des membres du Conseil de sécurité au sujet de ces

question non résolues. Elle servirait donc de véhicule destiné à mobiliser l'opinion dans le sens de nos objectifs.

En d'autres mots, en poursuivant cette politique, nous nous assurerons du soutien actif de tous les membres du Conseil dans la poursuite d'une solution aux problèmes de la région.

Visite au Mexique du SEAE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, séjournera au Mexique du 24 au 28 avril en réponse à l'invitation personnelle du ministre des Affaires étrangères de ce pays, M. Le Licenciado Santiago Roel Garcia. Le SEAE aura des entretiens sans caractère officiel sur les relations canado-mexicaines et les questions internationales intéressant les deux pays. La visite s'inscrit dans la politique gouvernementale de resserrement des liens avec les pays d'Amérique latine.

Permises d'importation de bovins

Le ministère de l'Agriculture du Canada accepte les demandes de permis d'importation pour 1977-1978, à l'égard de bovins en provenance d'Europe, plus précisément de l'Autriche, de la Belgique, du Danemark, de la France, de la Hollande, de l'Italie, de la Suisse et de l'Allemagne de l'Ouest.

À leur arrivée, les bovins devront subir des épreuves et séjourner à la Station de quarantaine de Grosse-Île (Québec). Si la situation zoosanitaire reste satisfaisante et si les éleveurs canadiens manifestent suffisamment d'intérêt, la date d'arrivée est prévue pour octobre 1977. Les bovins seront ensuite remis à leurs nouveaux propriétaires au début d'avril 1978.

Les importateurs éventuels peuvent se procurer les formules de demande en s'adressant au directeur de la Division des épizooties, Direction de l'hygiène vétérinaire, Agriculture Canada, Ottawa, K1A 0Y9. Les intéressés doivent indiquer le nombre de bovins, la race et le pays d'origine. Ils pourront être appelés à remplir un questionnaire exposant les grandes lignes de leur programme d'élevage et l'effectif de leur troupeau.

Le Canada sera l'hôte de la réunion des Amis du Sahel

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a annoncé que le Canada sera l'hôte de la deuxième réunion ministérielle du Club des Amis du Sahel. La réunion se tiendra à Ottawa du 30 mai au 1^{er} juin 1977 au Centre des conférences du ministère des Affaires extérieures.

Le Club des Amis du Sahel est un groupement informel de pays et d'organisations régionales ou internationales, créé sous le patronage de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) afin d'assurer la planification et la coordination de l'aide économique, à moyen et à long termes, aux États du Sahel. L'un de ses objectifs est de soutenir les efforts du Comité inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS).

Le CILSS a été créé en 1973 par les États sahéliens eux-mêmes; il s'agit d'un comité de niveau ministériel dont le but est de coordonner, sur une base régionale, l'ensemble des actions menées contre la sécheresse par les États membres.

Le Canada, par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de Développement international (ACDI), est l'un des pays qui a prêté son concours aux pays du Sahel dans leur lutte contre la sécheresse; il se propose de continuer à le faire, conformément aux politiques du gouvernement canadien d'accorder la priorité, dans ses programmes d'aide

Pays membres du CILSS

Cap Vert, Gambie, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad.

Autres pays associés: Arabie séoudite, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Émirats arabes unis, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Iran, Italie, Japon, Koweït, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, République fédérale allemande, Suède, Suisse.

à l'étranger, aux pays les moins développés.

Le Canada et le Sahel

Le Sahel, région d'Afrique située au Sud du Sahara, fut frappé par une période de sécheresse de six ans qui décima une grande partie du cheptel de la région et se solda par un bilan de pertes de vie estimé à cent mille personnes.

La participation du Canada au Club des Amis du Sahel date de 1975 et s'inscrit dans l'ensemble des activités de coopération que notre pays avait mis en oeuvre dès 1974 à destination de cette région, dans le cadre de ses programmes bilatéraux et de l'appui qu'il avait fourni au CILSS.

En 1974, notre pays s'est engagé dans un programme de cinq ans dont l'enveloppe globale est estimée à environ 230 millions \$. Les principaux

secteurs de ce programme sont les suivants: développement de la production agricole (produits vivriers), désenclavement interne et externe, développement des ressources minières et hydrauliques, et protection du couvert végétal. Les objectifs agréés des pays industrialisés et des États du Sahel sont d'éviter, à court terme, une situation de famine généralisée, et de permettre, à moyen terme, le redressement et le développement des économies des pays du Sahel.

Depuis 1961, alors que le Canada établit une mission résidente au Cameroun, les relations avec l'Afrique francophone amorcées à cette époque se sont intensifiées, approfondies et diversifiées; elles débordent largement le cadre strict des relations bilatérales. Une collaboration soutenue entre partenaires égaux trouve, en effet, de nombreux champs d'application dans les organisations spécialisées des Nations Unies. En un peu moins de 20 ans, le Canada a reconnu tous les États d'Afrique francophone, ouvert sept ambassades accréditées auprès de ces États, et mis sur pied une coopération bilatérale qui dépasse 100 millions \$ par année (soit environ 20 p. cent de toute l'aide bilatérale canadienne), démontrant ainsi que son appartenance à la francophonie est devenue, avec sa participation au Commonwealth, une des constantes de sa politique étrangère. Ceci l'a conduit à mieux connaître et à mieux coopérer avec cette partie essentielle du Tiers-Monde.

Ca brille et c'est facile d'emploi...

Avec les problèmes qu'on rencontre pour trouver du personnel d'entretien à domicile et ailleurs, on recourt de plus en plus à des matériaux qui rendent cette tâche facile et économique.

Les beaux planchers de bois ou de tuiles véritables sont pratiquement hors de prix et, de plus en plus, on utilise des couvre-planchers.

Un des plus importants fabricants, les Industries Armstrong Cork Ltée, de Montréal (Québec), a mis sur le marché un nouveau type de couvre-parquet, sans besoin de cirage: le Solarian.

Armstrong offre toute une gamme de produits et, grâce à un procédé de fabrication qui, en fait, reproduit une image photographiée en surface, et à

l'embossage, on a l'impression de toucher les tuiles, les carrelages, les



pierres, les dessins les plus variés dans les couvre-parquets souples et faciles d'entretien.

On va plus loin, puisqu'on réussit avec des carreaux auto-collants à faire en quelques heures, un travail de professionnel par des bricoleurs, et cela, proprement, économiquement et sans perte. (Voir photo.)

Armstrong Canada a été fondée en 1905 à Montréal. On y trouvait alors cinq employés et quelques produits. Aujourd'hui, Armstrong a des usines à Montréal, Lindsay et Peterborough (Ontario), où travaillent plus de 1 000 personnes. On fabrique évidemment des couvre-parquets, mais aussi bien d'autres choses comme des isolants, des plafonds commerciaux, des fournitures domestiques.

(Extrait de la revue Commerce, mars 1977).

Le Mexique rend hommage à un professeur canadien

M. William Epstein, professeur d'histoire à l'Université de Victoria, en Colombie-Britannique, a reçu lors d'une cérémonie spéciale tenue récemment à New York, la plus haute distinction mexicaine accordée à un étranger. Le Mexique voulait ainsi lui rendre hommage pour sa participation à l'établissement d'une zone dénucléarisée en Amérique latine.

Autorité internationale dans le domaine du contrôle des armements nucléaires, M. Epstein a été décoré de l'Ordre de l'aigle aztèque (*Orden Mexicana del Aguila Azteca*) par l'ambassadeur Roberto de Rosenweig Diaz, représentant permanent du Mexique aux Nations Unies. La cérémonie a eu lieu à la résidence de ce dernier, en présence des ambassadeurs de plusieurs pays.

Dans la lettre qu'il a fait parvenir à M. Epstein pour lui annoncer la nouvelle, l'ambassadeur déclare que son pays veut ainsi rendre hommage à ses efforts soutenus pour établir, par le désarmement, la paix dans le monde.

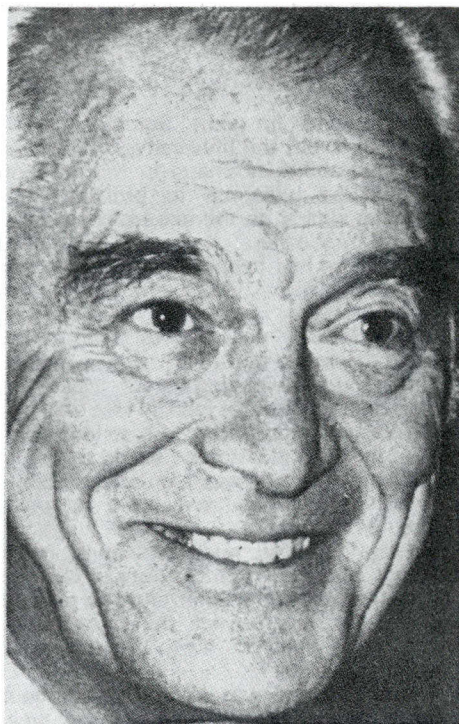
Natif de Calgary, en Alberta, M. Epstein, qui termine actuellement sa troisième année d'enseignement à l'Université de Victoria, est le premier ancien membre du Secrétariat des Nations Unies à obtenir cette décoration. Il a été plusieurs années directeur de la Division du désarmement du Secrétariat des Nations Unies.

Après la crise des missiles de Cuba, en octobre 1962, les présidents de cinq pays d'Amérique latine se sont alliés au Mexique pour demander la création d'une zone dénucléarisée en Amérique latine.

M. Epstein a été nommé par U Thant, alors Secrétaire général des Nations Unies, conseiller technique auprès de la Commission préparatoire créée en 1964 afin de rédiger un projet de traité pour la dénucléarisation de l'Amérique latine.

Il a préparé un avant-projet de traité et conseillé les délégués auprès de la Commission préparatoire, ainsi que son président, M. Robles, jusqu'à la conclusion du Traité, en 1967.

Le Secrétaire général U Thant avait déclaré, à l'occasion de la signature du traité, que celui-ci marquait une étape importante dans la longue et difficile lutte pour le désarmement.



Epstein: un apôtre du désarmement

"Il permet, avait-il dit, de créer, pour la première fois dans l'histoire, une zone dénucléarisée dans une région habitée de la terre."

De nombreuses dispositions du traité ont servi de modèle à d'autres accords, notamment le Traité de 1968 sur la non-prolifération.

Essor à l'École des infirmières de McGill

Bien que l'École des infirmières de l'Université McGill prépare des candidates à la maîtrise depuis une quinzaine d'années, le département de la recherche qui tombe sous sa juridiction est devenu, depuis trois ans, une entité dynamique. Quatre infirmières agents de recherche, sept chercheurs dans les domaines de la sociologie, de la psychologie, de l'anthropologie, de la statistique, de l'épidémiologie, de l'informatique et de l'éducation et un bon nombre d'adjoints en recherche, tant du domaine infirmier que d'autres disciplines forment une équipe stable.

Santé et Bien-être Canada, par le recours de sa Direction de recherche, subventionne deux projets. L'un est orienté vers l'étude du comportement que l'enfant a à l'égard de sa santé et l'autre tente de découvrir et d'évaluer un modèle de nursing applicable

dans les situations de soins de première instance. En plus de subventionner le nouveau programme d'enseignement au niveau de la maîtrise (pour les non-infirmières titulaires d'un baccalauréat ès arts ou ès sciences) la Fondation Kellogg subventionne un troisième projet, qui se prête à évaluer justement ce programme d'enseignement et à déterminer comment ces étudiantes apprennent à donner les soins.

L'École se dit dans une position unique pour offrir aux infirmières diplômées la chance de se préparer, à titre d'agents de recherche, au niveau de la maîtrise. Le programme de maîtrise s'étend sur une période de deux ans et les candidates qui peuvent compter sur une bourse de la Direction de recherche du gouvernement fédéral reçoivent environ 5 000 \$ par année pour couvrir leurs frais. De plus, les titulaires d'une maîtrise ont la possibilité de continuer leurs recherches et de participer aux projets en cours. De cette façon, il leur est possible de mieux découvrir un sujet personnel de recherche qui pourrait les aider dans leurs études de doctorat, et éventuellement à l'obtention du diplôme Ph.D.

Première visite en Irlande du Carrousel de la G.R.C.

Le Carrousel de la Gendarmerie royale du Canada se rendra prochainement en Grande-Bretagne et en République d'Irlande. Il inaugurera sa tournée en République d'Irlande, où il se produira à l'Exposition du printemps et à la Foire industrielle de la Société royale de Dublin, du 3 au 7 mai. Ce sera la première visite du groupe en Irlande.

Ce voyage est organisé dans le cadre de la participation du Canada aux célébrations marquant le vingt-cinquième anniversaire du couronnement de la reine Elisabeth II. Le Carrousel, troupe de 36 hommes, se produira du 11 mai au 24 juin à Windsor, Exeter, Shepton Mallet, Guildford, Ardingly, Malvern, Cardiff et Midlothian. Il fera également partie de la procession du service d'action de grâces à Saint-Paul, le 7 juin.

La dernière visite du Carrousel en Europe remonte à 1974. Cette année le Carrousel est sous le commandement de l'inspecteur J.D. Walker, de Peterborough (Ontario).

La chronique des arts

Essor remarquable de la vie artistique

D'après le rapport annuel du Conseil des Arts du Canada pour l'exercice 1975-1976, cet organisme dessert une clientèle artistique de plus en plus nombreuse, et étend son action à des localités et régions où les arts étaient jusqu'ici à peu près ignorés. Le Conseil mentionne à cet égard que le nombre de localités qui ont bénéficié de ses subventions est plus de deux fois supérieur à ce qu'il était il y a trois ans.

Qualifiant d'"extraordinaire" l'essor pris par la vie artistique au cours des dernières années, le Conseil estime, toutefois, que "ce phénomène capital n'est pas suffisamment connu".

En 1975-1976, la valeur globale des services et subventions dispensés par le Conseil s'est établie à 30 400 000 \$ pour les arts et à 25 300 000 \$ pour les sciences humaines. Parmi les disciplines artistiques, c'est le théâtre qui a reçu le plus: environ 7 200 000 \$. Le nombre de compagnies (102) et de villes (38) touchées par les subventions a doublé par rapport à l'année 1972-1973.

Secteur musical

Dans le secteur musical, un budget de 6 960 000 \$ a permis de subventionner 153 institutions réparties dans 52 villes. Grâce à cette aide, les orchestres ont pu multiplier concerts et tournées; l'Orchestre symphonique de Québec et l'Orchestre symphonique de l'Atlantique, pour ne citer que deux

exemples, ont donné de 25 à 30% de leurs concerts en tournée, souvent dans des villes non desservies par un orchestre local. Le rapport voit dans "la qualité et le nombre croissants des chorales d'amateurs qui s'adressent au Conseil des Arts" un autre signe de l'intérêt de la population canadienne pour les arts. En 1975-1976, le Conseil a soutenu une cinquantaine de chorales, soit quatre fois plus qu'en 1972-1973.

Domaine littéraire

Le Conseil a consacré à la création littéraire, l'édition et la traduction un montant de 5 200 000 \$. Par trois types différents de subventions, le Conseil a rejoint 149 éditeurs répartis dans 38 localités du Canada. Des subventions accordées à 135 institutions, situées dans 74 agglomérations, ont permis à des écrivains canadiens de faire des lectures publiques de leurs oeuvres. Plusieurs nouveaux programmes de promotion et de diffusion du livre et du périodique permettent déjà d'élargir le public des auteurs canadiens. Un de ces programmes a pour but d'inciter les distributeurs de livres canadiens à aller au devant du client de passage en étalant livres et revues dans les kiosques à journaux et les épicerie de quartier.

Arts plastiques, cinéma, danse

Dans le domaine des arts plastiques, le Conseil a attribué un total de trois millions de dollars; on compte parmi les bénéficiaires 62 musées, galeries et ateliers d'art (moins de 30 il y a

trois ans), dont 23 nouvelles galeries "parallèles".

En ce qui concerne le cinéma et la vidéo, le Conseil a dépensé 1 300 000 \$ (99 subventions attribuées à des particuliers et des groupes disséminés dans 27 agglomérations).

À la danse, le Conseil a consacré 4 100 000 \$ et, grâce à un élargissement de son champ d'action, il a pu accorder une première subvention à huit jeunes compagnies, et augmenter sensiblement son aide à quatre autres compagnies de danse contemporaine.

Théâtre

L'Office des tournées, avec un budget de 1 200 000 \$, a réussi à amener de grandes compagnies de spectacle à se produire en des points fréquentés seulement, d'ordinaire, par des troupes de taille modeste. Ainsi, l'Orchestre symphonique de Toronto a donné des concerts de Québec à Saint-Jean (Terre-Neuve), et le Ballet royal de Winnipeg s'est produit dans 23 villes, depuis le Nouveau-Brunswick jusqu'en Colombie-Britannique.

Autres initiatives

Dans toutes les disciplines artistiques, le Conseil a pris diverses initiatives pour encourager la réalisation et la présentation d'oeuvres destinées au jeune public: nouveaux prix de littérature de jeunesse et nouvelles subventions pour élargir le marché des livres pour les jeunes; première subvention accordée à 20 compagnies de théâtre professionnelles pour le travail qu'elles accomplissent auprès des jeunes spectateurs. Bien des orchestres et compagnies de danse ont porté une attention particulière aux jeunes, présentant concerts et spectacles-démonstrations dans des écoles, et à divers groupes. De plus, pour la première fois, le Conseil a accordé son aide à deux chorales d'enfants, l'une à Hamilton, l'autre à Toronto, afin qu'elles offrent des concerts avec des musiciens professionnels.

Dans le cadre du programme *Explorations*, doté d'un budget de 1 200 000 \$ le Conseil a subventionné 288 projets. Créé il y a trois ans pour stimuler l'originalité et la créativité, ce programme a permis, dans les domaines artistiques et littéraires et dans les sciences humaines, la réalisation de nombreux projets allant des études historiques et sociales à l'architecture traditionnelle ou à la radio.



Marie-Andrée Cossette est professeur de photographie à l'École des arts visuels de l'Université Laval. Une exposition de ses photographies en noir et blanc et couleur a eu lieu en février à l'Atelier de réalisations graphiques de Québec.

Nouveaux appareils-radio portatifs

Les Forces canadiennes viennent de faire l'achat de postes-radio portatifs conçus au Canada et décrits comme étant "les plus perfectionnés du monde." Ces postes-radio devraient répondre aux besoins des Forces canadiennes en matière de communications à longue distance, plus particulièrement dans les régions montagneuses ou urbaines.

Les postes ont été conçus, selon les spécifications des Forces canadiennes par la firme *Collins Radio of Canada*, dont le siège social est à Toronto, et le marché a été conclu au coût de 6,7 millions \$, y compris l'achat des pièces de rechange.

Connu sous le nom d'appareil-radio portatif AN/PRC 515, ce nouveau poste a une portée de 15 milles avec une antenne de campagne, et une portée illimitée lorsqu'il est relié à des antennes plus perfectionnées. Il peut fonctionner sur 280 000 canaux différents, y compris ceux des navires et des aéronefs.

Ce poste pèse 12,6 kilogrammes (27,8 lb) avec l'étui de campagne, la monture et une pile au nickel-cadmium de 25 volts. Cette pile peut se recharger par une manivelle à main pendant l'opération en campagne.

Le Lt Robert Lavigne, chargé du projet au Quartier général de la Défense nationale à Ottawa a déclaré: "Nous avons mis trois ans à le concevoir et y avons intégré certains des perfectionnements électroniques les plus récents, ce qui en fait le poste-radio portatif le plus perfectionné du monde."

Le Lt Lavigne a également ajouté qu'un certain nombre de pays s'intéressent à ce poste-radio, notamment l'Allemagne, la Yougoslavie, la Turquie, l'Indonésie, la Malaisie et l'Iran.

L'Offre et la demande de pétrole

L'Office national de l'énergie a communiqué les prévisions mensuelles du potentiel de production et de la demande de pétrole brut canadien pour le mois d'avril 1977.

	Milliers de barils par jour	
	mars	avril
Potentiel de production		
pétrole brut léger	1,657	1,655
pétrole brut lourd	210	212
Demande intérieure		
pétrole brut léger	1,141	1,034
pétrole brut lourd	71	69
Exportations autorisées		
pétrole brut léger	180	180
pétrole brut lourd	118	101



Gordie Howe, l'un des plus populaires représentants de l'amitié canado-américaine, s'est vu remettre tout récemment par Mike Wondergem (à gauche), directeur du bureau de l'Office de tourisme du Canada à Détroit (É.U.) un exemplaire du livre *Between friends/Entre amis, offert en cadeau par le Canada aux États-Unis pour souligner le bicentenaire de l'indépendance américaine*. Howe, qui pour des millions de Canadiens et d'Américains reste une des grandes étoiles du hockey, a créé dans son agence de voyage un service spécial qui s'occupe exclusivement de voyages organisés au Canada.

Nouvelle brèves

■ Le Conseil des Arts du Canada vient de créer trois nouveaux programmes dans le domaine de la danse. Il espère, par ces initiatives, faire progresser l'enseignement de la danse au Canada, susciter une collaboration plus poussée entre compagnies de danse et créateurs de décors et de costumes, et encourager les administrateurs des compagnies de danse professionnelles à poursuivre leur formation.

■ Le ministre des Affaires indiennes et du Nord, a annoncé récemment la nomination de M. Elijah Smith, âgé de 65 ans, fondateur et ancien président du Conseil des Indiens du Yukon, au poste de directeur général régional du programme des Affaires indiennes et esquimaudes à Whitehorse.

■ Le ministre de la Défense, M. Barney Danson, a annoncé que les Forces canadiennes embaucheront 9 000 étudiants cet été dans le cadre du Programme fédéral d'emplois et d'activités d'été pour étudiants.

■ La Société centrale d'hypothèques et de logement a accordé une subvention de 48 828 \$ à l'Université Dalhousie pour aider à mettre sur pied un cours destiné aux gestionnaires d'ensembles d'habitations financés par le gouvernement fédéral, dans les provinces de l'Atlantique. Ce cours permettra d'acquérir les connaissances nécessaires pour gérer de façon efficace des ensembles de logements sociaux.

■ Mlle Deborah Ann Doherty (autrefois d'Ottawa), a été nommée conservateur adjoint à la recherche (art africain) au Musée des beaux-arts de Montréal. La nomination a été faite dans le cadre du projet de catalogage subventionné par les Musées nationaux. Mlle Doherty est spécialisée en culture d'Afrique orientale, mythologie et folklore, développement et changements sociaux, anthropologie économique et structuralisme.

■ Un Québécois de 24 ans, Pierre Forand, de Plessisville, a remporté une médaille d'argent, à Guidorona, en Italie, lors des épreuves pour la championnat mondial de parachutisme. Il remporta aussi une médaille de bronze en chute libre.

■ Le premier ministre de l'Alberta, M. Lougheed, prévoit que l'économie de sa province sera "presque" aussi active en 1977 qu'elle le fut en 1976.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*. Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Ahnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.